



DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE

Vesoul, le 23 novembre 2018

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT FOOTBALL DE LA HAUTE-SAONE

CONVOCA TION

Conformément à l'article 12.5.1 des statuts du District, les clubs de football de la Haute-Saône sont convoqués à l'Assemblée Générale du District qui se tiendra le :

SAMEDI 15 DECEMBRE 2018 A 9H00 A VESOUL (Espace Villon - Montmarin)

Rappel : article 12.3 Représentants des Clubs

Le représentant du Club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des présents Statuts.

Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président.

Le représentant d'un Club peut représenter au maximum 2 clubs dont le sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente.

ORDRE DU JOUR :

- Ouverture de l'Assemblée Générale du District par le Président du District,
- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30/06/2018 (communiqué aux clubs sur site internet du District le 13/08/2018),
- Intervention du Président du District,
- Rapport financier exercice saison 2017/2018,
- Budget prévisionnel saison 2018/2019
- Vote suite à présentation documents financiers
- Travaux en ateliers
- Retour des travaux en groupes
- Questions diverses.
- Clôture de l'Assemblée par le Président

Vérification des pouvoirs à partir de 8h30. Cette assemblée se clôturera par un apéritif déjeunatoire.

Le Président du District,
Philippe PRUDHON

DISTRICT FOOTBALL HAUTE SAONE - B.P. 50 325 - 70006 VESOUL CEDEX
Tél. : 03.84.76.30.18 – secretariat@haute-saone.fff.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU DISTRICT FOOTBALL DE LA HAUTE-SAONE

POUVOIR

A présenter à l'Assemblée Générale ou à retourner au secrétariat du District POUR LE 11 DECEMBRE

2018:

NOM DU CLUB

DONNE POUVOIR A MONSIEUR

ADRESSE

Pour le représenter à l'Assemblée Générale du District de Football de la Haute-Saône qui se tiendra le **SAMEDI 15 DECEMBRE 2018 à 9h00 à Vesoul (Espace Villon).**

Tout club non présent et non représenté sera amendé de la somme de 70€.

Cachet du club

Date

Le Président du Club